



## La page infos du Délégué



### Le Conseil Supérieur

**Effectifs:** après la réforme qui vient d'être votée au Sénat, le Conseil Supérieur comprendra 155 membres élus au lieu de 150, 12 membres désignés au lieu de 20, et 12 sénateurs. Le but étant d'augmenter la représentativité du Conseil en diminuant le nombre de membres désignés.

**Groupes politiques:** le CSFE, qui s'appellera bientôt Assemblée des Français de l'Étranger, est divisé en groupes d'appartenance politique:

- UFE: 88<sup>(\*)</sup> membres (49% du conseil)
  - RFE: 33 membres (18%)
- ces 121 membres (67%) se réclament de l'UMP
- ADFE: 57 membres (32%) appartiennent à divers partis de gauche.

Un seul membre reste non-inscrit.

(\*) dont votre serviteur.

**Organisation:** le CSFE est présidé par le Ministre des Affaires Etrangères (M Barnier). Il est doté d'un Bureau Permanent élu parmi les responsables de commissions, au nombre de cinq

- Education et culture: 39 membres (\*idem)
- Economie et Finances: 39 membres
- Lois et Règlements: 39
- Affaires Sociales: 39
- Union Européenne: 27

Des commissions temporaires sont créées à des fins ad-hoc:

- anciens combattants
- formation professionnelle
- décentralisation

Le CSFE se réunit à Paris deux fois l'an, son Bureau deux fois de plus.

### Le vote par Internet

L'élection au suffrage universel des délégués souffre du faible nombre de bureaux de vote, des difficultés de se déplacer le jour du scrutin, ou même de l'inefficacité des postes. Le 1<sup>er</sup> Juin 2003 a vu pour la première fois l'implantation à titre expérimental du vote par Internet aux USA. La méthode sera généralisée pour le renouvellement par moitié de Juin 2006. Le CSFE se pose ainsi en précurseur dans l'utilisation de nouvelles technologies au service de la démocratie.

### Les populations représentées

Les Français établis hors de France sont au nombre, estimé par le MAE, de 2 millions environ, dont la moitié en Europe.

Il est notable que le **Brésil**, avec 24000 français établis, soit la 13<sup>ème</sup> population française hors de France, la 8<sup>ème</sup> hors de l'**Europe**, et la 5<sup>ème</sup> si on exclut le **Maghreb**.

population en milliers

<b>1</b>	USA	267	<b>9</b>	Australie	47
<b>2</b>	UK	193	<b>10</b>	Maroc	33
<b>3</b>	D	159	<b>11</b>	Tunisie	25
<b>4</b>	B	155	<b>12</b>	Sénégal	25
<b>5</b>	Canada	123	<b>13</b>	<b>BR</b>	<b>24</b>
<b>6</b>	E	101	<b>14</b>	Madagascar	24
<b>7</b>	I	62	<b>15</b>	Portugal	20
<b>8</b>	DZ	52	<b>16</b>	Mexique	16

La partie encadrée du tableau somme la moitié de la population totale.

La moitié de la population réside en Europe, et la construction Européenne impose l'unification des procédures des pays membres. Cela laisse à penser que les problèmes des Français résidant hors d'Europe devront être nettement différenciés de ceux de nos compatriotes européens. D'où la création au CSFE d'une commission "Union Européenne".

Un autre grand facteur d'évolution est l'augmentation régulière des binationaux, qui représentent déjà la moitié des français établis hors de France.

### Le Futur de l'École

Une grande consultation a été engagée par le Ministère de l'Éducation, par le biais de réunions et en utilisant l'Internet, le "débat national sur l'avenir de l'école". L'objectif en est de redessiner le fonctionnement de l'école en tenant compte des points de vue de chacun des acteurs: élèves, parents, enseignants, pouvoirs publics etc.. Dans ce débat les Français de l'Étranger avaient été oubliés; les efforts du CSFE ont permis de rattraper le temps perdu et de les faire participer. Plusieurs thèmes spécifiques ont été rajoutés au débat, qui viendront enrichir la réflexion hexagonale. Un projet de loi sur la réforme de l'école devra être soumis au Parlement début 2005.

Denis VIALA [d.viala@csfe.org](mailto:d.viala@csfe.org)

Permanence à l'Alliance Française Rua General Jardim 182 les deuxièmes et quatrième Mercredi matin de chaque mois.